

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>22890001500220</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>CONSEIL GENERAL DEPARTEMENT DE L YONNE</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR DEPARTEMENTAL YONNE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Compte administratif (projet de budget)</b>
--

BUDGET : 2019 - Aménagement Numérique du Territoire (2)

**ANNEE 2019**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Document transmis au contrôle de légalité sous forme dématérialisée, le 15 juillet 2020, joint à la délibération n°DB20200703\_011

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

### II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

### III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 29

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 34

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 35

A8.3 - Opérations liées aux cessions 36

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 37

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 38

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 39

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	629 555,32	G	175 363,52	G-A	-454 191,80
	Section d'investissement	B	6 970 634,92	H	5 884 040,27	H-B	-1 086 594,65

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	29 891,66 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	8 255 955,05 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D	7 630 081,90	Q= G+H+I+J	14 315 358,84	=Q-P	6 685 276,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	8 541,98	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 735 678,17	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	5 744 220,15	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	667 988,96	= G+I+K	175 363,52	-492 625,44	
	Section d'investissement	= B+D+F	12 706 313,09	= H+J+L	14 139 995,32	1 433 682,23	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	13 374 302,05	= G+H+I+J+K+L	14 315 358,84	941 056,79	

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	8 541,98	K	0,00
011	Charges à caractère général		8 541,98		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	5 735 678,17	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	498 895,43	0,00
21	Immobilisations corporelles	639,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 236 143,31	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	165 000,00	120 853,51	0,00	8 541,98	35 604,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 000,00	350 627,26	0,00	0,00	9 372,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>525 000,00</b>	<b>471 480,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>44 977,25</b>
66	Charges financières	114 000,00	71 371,55	14 138,00	0,00	28 490,45
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	49 265,26				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>688 265,26</b>	<b>542 852,32</b>	<b>14 138,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>122 732,96</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 686 843,08				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 000,00	72 565,00			2 435,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 761 843,08</b>	<b>72 565,00</b>			<b>2 689 278,08</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 450 108,34</b>	<b>615 417,32</b>	<b>14 138,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>2 812 011,04</b>
<b>Pour information</b>		<b>29 891,66</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 300 000,00	0,15	0,00	0,00	3 299 999,85
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>0,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 299 999,85</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>0,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 299 999,85</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	180 000,00	175 363,37			4 636,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>180 000,00</b>	<b>175 363,37</b>			<b>4 636,63</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 480 000,00</b>	<b>175 363,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 304 636,48</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	4 644 952,12	725 162,36	498 895,43	3 420 894,33
21	Immobilisations corporelles	676 852,00	2 901,36	639,43	673 311,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 823 554,01	5 668 478,53	5 236 143,31	2 918 932,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>19 145 358,13</b>	<b>6 396 542,25</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>7 013 137,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 148,00	23 148,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	208 000,00	208 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	570 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>801 148,00</b>	<b>231 148,00</b>	<b>0,00</b>	<b>570 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>19 946 506,13</b>	<b>6 627 690,25</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>7 583 137,71</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	180 000,00	175 363,37		4 636,63
041	Opérations patrimoniales (2)	180 000,00	167 581,30		12 418,70
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>360 000,00</b>	<b>342 944,67</b>		<b>17 055,33</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>20 306 506,13</b>	<b>6 970 634,92</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>7 600 193,04</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 338 708,00	177 931,42	0,00	3 160 776,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>8 338 708,00</b>	<b>5 177 931,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 160 776,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	770 000,00	465 962,55	0,00	304 037,45
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>770 000,00</b>	<b>465 962,55</b>	<b>0,00</b>	<b>304 037,45</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>9 108 708,00</b>	<b>5 643 893,97</b>	<b>0,00</b>	<b>3 464 814,03</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 686 843,08			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	75 000,00	72 565,00		2 435,00
041	Opérations patrimoniales (2)	180 000,00	167 581,30		12 418,70
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 941 843,08</b>	<b>240 146,30</b>		<b>2 701 696,78</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>12 050 551,08</b>	<b>5 884 040,27</b>	<b>0,00</b>	<b>6 166 510,81</b>
	<b>Pour information</b>	<b>8 255 955,05</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				



- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	120 853,51		120 853,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	350 627,26		350 627,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	85 509,55	0,00	85 509,55
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	72 565,00	72 565,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>556 990,32</b>	<b>72 565,00</b>	<b>629 555,32</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>29 891,66</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>659 446,98</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 148,00	175 363,37	198 511,37
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	208 000,00	0,00	208 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	725 162,36	0,00	725 162,36
21	Immobilisations corporelles (6)	2 901,36	167 581,30	170 482,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 668 478,53	0,00	5 668 478,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>6 627 690,25</b>	<b>342 944,67</b>	<b>6 970 634,92</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>6 970 634,92</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,15		0,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	175 363,37	175 363,37
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>0,15</b>	<b>175 363,37</b>	<b>175 363,52</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>175 363,52</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	465 962,55	0,00	465 962,55
13	Subventions d'investissement	177 931,42	0,00	177 931,42
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	167 581,30	167 581,30
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		72 565,00	72 565,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>5 643 893,97</b>	<b>240 146,30</b>	<b>5 884 040,27</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>8 255 955,05</b>
---	---------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 139 995,32</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>165 000,00</b>	<b>120 853,51</b>	<b>0,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>35 604,51</b>
6063	Fournitures entretien et petit équipt	13 232,00	13 143,06	0,00	82,88	6,06
6064	Fournitures administratives	550,00	541,40	0,00	0,00	8,60
6137	Redevances, droits de passage, servitude	100 000,00	91 540,90	0,00	8 459,10	0,00
6156	Maintenance	26 607,20	0,00	0,00	0,00	26 607,20
6236	Catalogues et imprimés	610,80	610,80	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	3 394,44	0,00	0,00	6 605,56
6287	Remboursements de frais	14 000,00	11 622,91	0,00	0,00	2 377,09
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>360 000,00</b>	<b>350 627,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 372,74</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	360 000,00	350 627,26	0,00	0,00	9 372,74
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>525 000,00</b>	<b>471 480,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>44 977,25</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>114 000,00</b>	<b>71 371,55</b>	<b>14 138,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 490,45</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 000,00	85 921,55	0,00	0,00	1 078,45
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 000,00	-14 550,00	14 138,00	0,00	17 412,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>49 265,26</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>688 265,26</b>	<b>542 852,32</b>	<b>14 138,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>122 732,96</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 686 843,08</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>75 000,00</b>	<b>72 565,00</b>			<b>2 435,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	75 000,00	72 565,00			2 435,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 761 843,08</b>	<b>72 565,00</b>			<b>2 689 278,08</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 761 843,08</b>	<b>72 565,00</b>			<b>2 689 278,08</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 450 108,34</b>	<b>615 417,32</b>	<b>14 138,00</b>	<b>8 541,98</b>	<b>2 812 011,04</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>29 891,66</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	14 138,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 550,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-412,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 300 000,00	0,15	0,00	0,00	3 299 999,85
757	Redevances des fermiers, concession..	3 300 000,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00
7588	Autres	0,00	0,15	0,00	0,00	-0,15
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>0,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 299 999,85</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>0,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 299 999,85</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	180 000,00	175 363,37			4 636,63
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	180 000,00	175 363,37			4 636,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>180 000,00</b>	<b>175 363,37</b>			<b>4 636,63</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 480 000,00</b>	<b>175 363,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 304 636,48</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>4 644 952,12</b>	<b>725 162,36</b>	<b>498 895,43</b>	<b>3 420 894,33</b>
2031	Frais d'études	4 594 952,12	720 635,88	498 895,43	3 375 420,81
2033	Frais d'insertion	50 000,00	4 526,48	0,00	45 473,52
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>676 852,00</b>	<b>2 901,36</b>	<b>639,43</b>	<b>673 311,21</b>
2181	Installat° générales, agencements	671 852,00	0,00	0,00	671 852,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 901,36	639,43	1 459,21
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>13 823 554,01</b>	<b>5 668 478,53</b>	<b>5 236 143,31</b>	<b>2 918 932,17</b>
2318	Autres immo. corporelles en cours	13 823 554,01	5 668 478,53	5 236 143,31	2 918 932,17
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>19 145 358,13</b>	<b>6 396 542,25</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>7 013 137,71</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>23 148,00</b>	<b>23 148,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1312	Subv. équipt Régions	23 148,00	23 148,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>208 000,00</b>	<b>208 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	208 000,00	208 000,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>570 000,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>801 148,00</b>	<b>231 148,00</b>	<b>0,00</b>	<b>570 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>19 946 506,13</b>	<b>6 627 690,25</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>7 583 137,71</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>180 000,00</b>	<b>175 363,37</b>		<b>4 636,63</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>180 000,00</b>	<b>175 363,37</b>		<b>4 636,63</b>
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	155 420,00	150 805,00		4 615,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	24 580,00	24 558,37		21,63
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>180 000,00</b>	<b>167 581,30</b>		<b>12 418,70</b>
2181	Installat° générales, agencements	180 000,00	167 581,30		12 418,70
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>360 000,00</b>	<b>342 944,67</b>		<b>17 055,33</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>20 306 506,13</b>	<b>6 970 634,92</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>7 600 193,04</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 338 708,00</b>	<b>177 931,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 160 776,58</b>
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00
1312	Subv. équipt Régions	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	2 258 708,00	138 708,00	0,00	2 120 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	150 000,00	39 223,42	0,00	110 776,58
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 338 708,00</b>	<b>5 177 931,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 160 776,58</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>770 000,00</b>	<b>465 962,55</b>	<b>0,00</b>	<b>304 037,45</b>
10222	FCTVA	770 000,00	465 962,55	0,00	304 037,45
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>770 000,00</b>	<b>465 962,55</b>	<b>0,00</b>	<b>304 037,45</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>9 108 708,00</b>	<b>5 643 893,97</b>	<b>0,00</b>	<b>3 464 814,03</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>2 686 843,08</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</b>	<b>75 000,00</b>	<b>72 565,00</b>		<b>2 435,00</b>
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	1 950,00		50,00
28157	Aménagements des matériels industriels	2 000,00	1 733,00		267,00
28181	Installations générales, agencements	66 000,00	64 484,00		1 516,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	4 398,00		602,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>2 761 843,08</b>	<b>72 565,00</b>		<b>2 689 278,08</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (6)</b>	<b>180 000,00</b>	<b>167 581,30</b>		<b>12 418,70</b>
2031	Frais d'études	170 000,00	164 657,58		5 342,42
2033	Frais d'insertion	10 000,00	2 923,72		7 076,28
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 941 843,08</b>	<b>240 146,30</b>		<b>2 701 696,78</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>12 050 551,08</b>	<b>5 884 040,27</b>	<b>0,00</b>	<b>6 166 510,81</b>
<b>Pour information</b>		<b>8 255 955,05</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-2018901199A00001	12/09/2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT- SG 7M€	31/10/2019	7 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>7 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					10 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 200 000,00									
ANT001	SFIL CAFFIL	08/10/2018	08/10/2018	01/02/2019	5 200 000,00	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,680	EUR	T	C	O	A-1
ANT002	CAISSE D'EPARGNE	06/12/2019	25/12/2019	25/03/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,590	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

**DEPARTEMENT DE L YONNE - 2019 - Aménagement Numérique du Territoire - CA (projet de budget) - 2019**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					10 200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		9 992 000,00					208 000,00	85 921,55	0,00	14 137,72
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 992 000,00					208 000,00	85 921,55	0,00	14 137,72
ANT001	N	0,00	A-1	4 992 000,00	23,83	F	Taux fixe à 1.65 %	1,640	208 000,00	85 921,55	0,00	13 728,00
ANT002	N	0,00	A-1	5 000 000,00	19,98	F	Taux fixe à 0.59 %	0,500	0,00	0,00	0,00	409,72
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>9 992 000,00</b>					<b>208 000,00</b>	<b>85 921,55</b>	<b>0,00</b>	<b>14 137,72</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 992 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	16/06/2003
L	Voitures – durée minimum	5	16/06/2003
L	Voitures – durée maximum	10	16/06/2003
L	Mobilier – durée minimum	10	16/06/2003
L	Mobilier – durée maximum	15	16/06/2003
L	Matériel de bureau électrique ou électronique – durée minimum	5	16/06/2003
L	Matériel de bureau électrique ou électronique – durée maximum	10	16/06/2003
L	Matériel informatique – durée minimum	2	16/06/2003
L	Matériel informatique – durée maximum	5	16/06/2003
L	Matériels classiques – durée minimum	6	16/06/2003
L	Matériels classiques – durée maximum	10	16/06/2003
L	Coffre-fort – durée minimum	20	16/06/2003
L	Coffre-fort – durée maximum	30	16/06/2003
L	Installations et appareils de chauffage – durée minimum	10	16/06/2003
L	Installations et appareils de chauffage – durée maximum	20	16/06/2003
L	Appareils de levage-ascenseurs – durée minimum	20	16/06/2003
L	Appareils de levage-ascenseurs – durée maximum	30	16/06/2003
L	Appareils de laboratoire – durée minimum	5	16/06/2003
L	Appareils de laboratoire – durée maximum	10	16/06/2003
L	Equipements de garages et ateliers – durée minimum	10	16/06/2003
L	Equipements de garages et ateliers – durée maximum	15	16/06/2003
L	Equipements des cuisines – durée minimum	10	16/06/2003
L	Equipements des cuisines – durée maximum	15	16/06/2003
L	Equipements sportifs – durée minimum	10	16/06/2003
L	Equipements sportifs – durée maximum	15	16/06/2003
L	Installations de voirie – durée minimum	20	16/06/2003
L	Installations de voirie – durée maximum	30	16/06/2003
L	Plantations – durée minimum	15	16/06/2003
L	Plantations – durée maximum	20	16/06/2003
L	Autres agencements et aménagements de terrains – durée minimum	15	16/06/2003
L	Autres agencements et aménagements de terrains – durée maximum	30	16/06/2003
L	Bâtiments scolaires – durée minimum	15	16/06/2003
L	Bâtiments scolaires – durée maximum	25	16/06/2003
L	Bâtiments – durée minimum	20	16/06/2003
L	Bâtiments – durée maximum	30	16/06/2003
L	Constructions sur sol d'autrui - sur la durée du bail à construction	0	16/06/2003
L	Bâtiments légers, abris – durée minimum	10	16/06/2003
L	Bâtiments légers, abris – durée maximum	15	16/06/2003
L	Agencements et aménagements de bâtiment – durée minimum	15	16/06/2003
L	Agencements et aménagements de bâtiment – durée maximum	20	16/06/2003
L	Installations électriques et téléphoniques – durée minimum	15	16/06/2003
L	Installations électriques et téléphoniques – durée maximum	20	16/06/2003
L	Seuil d'amortissement sur un an	500	21/12/2006
L	Installations de téléphonie mobile construites par le Département	20	16/12/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipement qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	29/06/2012
L	Subventions d'équipement qui financent des biens immobiliers ou des installations	15	29/06/2012
L	Subventions d'équipement qui financent des projets d'infrastructure d'intérêt national	30	29/06/2012
L	Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des catégories ci-dessus	5	29/06/2012
L	Travaux liés à l'aménagement numérique du territoire	20	24/11/2017
L	Camions et véhicules industriels – durée minimum	5	09/04/2020
L	Camions et véhicules industriels – durée maximum	10	09/04/2020
L	Réseaux divers – durée minimum	20	09/04/2020
L	Réseaux divers – durée maximum	30	09/04/2020
L	Autres installations – durée minimum	5	09/04/2020
L	Autres installations – durée maximum	10	09/04/2020

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>958 000,00</b>	<b>383 363,37</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>208 000,00</b>	<b>208 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	208 000,00	208 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>750 000,00</b>	<b>175 363,37</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	180 000,00	175 363,37
020	Dépenses imprévues	570 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>383 363,37</b>	<b>5 735 678,17</b>	<b>0,00</b>	<b>6 119 041,54</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 531 843,08</b>	<b>III 538 527,55</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>770 000,00</b>	<b>465 962,55</b>
10222	FCTVA	770 000,00	465 962,55
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>2 761 843,08</b>	<b>72 565,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	2 000,00	1 950,00
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	2 000,00	1 733,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	66 000,00	64 484,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	5 000,00	4 398,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 686 843,08	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>538 527,55</b>	<b>0,00</b>	<b>8 255 955,05</b>	<b>0,00</b>	<b>8 794 482,60</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 6 119 041,54</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 8 794 482,60</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 2 675 441,06</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	2031 - Frais d'études	1 549 496,49	0,00	0
	2033 - Frais d'insertion	4 526,48	0,00	0
	2051 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés et valeurs similaires	9 750,60	5 742,00	0
	2157 - Matériel et outillage technique	17 352,22	5 138,00	0
	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	1 451 248,22	69 552,00	0
	2183 - Matériel informatique	24 893,46	13 194,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 057 267,47</b>	<b>93 626,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A8.3</b>

**A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
D FTTH 2018/3 FTTH - DEPENSES	35 000 000,00	0,00	35 000 000,00	526 549,86	13 438 492,34	30 914 419,92	3 559 030,22
R FTTH 2018/4 FTTH - RECETTES	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00	1 009 919,93	1 800 000,00	5 950 856,65	39 223,42
R MED 2018/4 MED - RECETTES	7 540 000,00	0,00	7 540 000,00	197 316,00	1 538 708,00	7 203 976,00	138 708,00
D MED 2018/2 MED - DEPENSES	5 885 775,47	0,00	5 885 775,47	1 140 159,70	5 701 865,79	1 911 005,10	2 834 610,67

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/06/2020

Présenté par (1) le Président du Conseil Départemental,

A Venoy le 03/07/2020

(1) le Président du Conseil Départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2019 du budget annexe de l Aménagement Numérique du Territoire

A Venoy, le 03/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président du Conseil Départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/07/2020, et de la publication le 15/07/2020

A Auxerre, le 15/07/2020

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.